

## PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY

### NATURALISATION PAR MARIAGE NOTICE D'INFORMATION

Le respect des obligations suivantes est nécessaire pour déposer une demande d'acquisition de la nationalité française au titre du mariage avec un conjoint Français.

#### **1/ Condition de nationalité**

Votre conjoint doit être **Français à la date du mariage et avoir conservé sa nationalité sans interruption.**

**Attention** : si votre conjoint Français a été naturalisé après la date du mariage, alors il n'est pas possible de déposer de demande de naturalisation au titre du mariage

#### **2/ Communauté de vie**

La communauté de vie affective et matérielle entre les deux conjoints ne doit pas avoir cessée depuis le mariage. Cette communauté de vie doit être prouvée par des documents aux noms des deux conjoints (voir liste des pièces à fournir).

**Attention** : toute rupture de la vie commune (séparation, procédure de divorce...) au moment du dépôt de votre demande sera de nature à entraîner un refus d'acquisition de la nationalité française.

#### **3 / Durée du mariage :**

Il est impératif de justifier d'au moins **4 ans de mariage** au jour de la souscription de la déclaration et d'une résidence ininterrompue et légale en France pendant au moins 3 ans à compter du mariage (sous document provisoire ou titre de séjour). L'acte de mariage fait foi pour justifier de la date exacte du mariage et faire courir ce délai.

**Attention : en cas de résidence en France inférieure à 3 ans, la durée de mariage exigée est portée à 5 ans** (sauf en cas de résidence à l'étranger avec preuve de l'inscription de votre conjoint français au registre des Français établis hors de France).

Si votre mariage a été célébré à l'étranger, il doit avoir été **transcrit sur les registres de l'état civil français.**

#### **4/ Séjour régulier :**

Vous devez être en séjour régulier en France (sous document provisoire ou titre de séjour).

La nationalité française ne peut pas vous être accordée si vous avez fait l'objet **d'un arrêté d'expulsion** toujours en vigueur ou **d'une interdiction du territoire français** non entièrement exécutée.

#### **5/ Evaluation du niveau de connaissance de la langue française :**

Le niveau exigé est le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

*(Pour plus de précisions, merci de consulter la notice détaillée relative à ce sujet)*

## **5/ Evaluation du niveau de connaissance de la langue française (suite) :**

Afin de prouver votre maîtrise de la langue française, vous devez fournir :

- un diplôme français de niveau supérieur ou égal au brevet des collèges ou le diplôme d'études en langue française (DELF) de niveau **B1**.
- OU un diplôme délivré dans un pays francophone à l'issue d'études suivies en français
- OU une attestation délivrée depuis moins de 2 ans par un organisme doté du label « Français Langue d'Intégration » (FLI) ou par un organisme agréé (voir notice ci-joint à ce sujet sur laquelle figure au verso la liste des organismes habilités à faire passer le test) ;

***(Pour plus de précisions, merci de consulter la notice détaillée relative à ce sujet)***

Attention : les personnes âgées de plus de 60 ans, celles souffrant d'un handicap ou d'un état de santé déficient chronique, peuvent être dispensées de produire un document prouvant leur maîtrise de la langue française. Toutefois, leur niveau de connaissance de la langue française sera vérifié en préfecture, lors de l'entretien de naturalisation. Il en sera de même pour les personnes ayant produit une attestation justifiant d'un niveau inférieur au niveau B1.

La condition de connaissance de la langue française ne s'applique pas aux réfugiés statutaires et apatrides en séjour habituel et régulier depuis au moins 15 ans en France et âgés de plus de 70 ans.

## **5) Absence de condamnation pénale :**

Le demandeur doit être de bonnes vie et mœurs et ne pas avoir fait l'objet de l'une des condamnations empêchant l'acquisition de la nationalité française.

La condition de « bonnes vie et mœurs » du postulant donne lieu à une enquête préfectorale qui porte notamment sur le comportement civique de l'intéressé (manifesté par le paiement des impôts notamment). Elle peut être complétée par une consultation des organismes consulaires ou sociaux. Les condamnations pénales prononcées en France et à l'étranger sont vérifiées.

**La demande de l'étranger qui a été condamné pour crimes ou délits constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou un acte de terrorisme ou à une peine égale ou supérieure à 6 mois de prison sans sursis, est irrecevable.**

**L'entretien de naturalisation :** tout postulant à la naturalisation par mariage ayant fourni un dossier complet de demande est convoqué avec son conjoint Français pour un entretien obligatoire de naturalisation à Nancy. Cet entretien d'une durée d'environ 1 heure, est destiné à revoir le parcours du postulant et du couple, vérifier son niveau de maîtrise de la langue française, et vérifier son adhésion aux principes et valeurs de la République.

**Durée totale de la procédure (à titre indicatif) : 9 à 12 mois**

## PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY

### NATURALISATION

#### MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE – NOTICE EXPLICATIVE

Tout postulant à la naturalisation doit justifier d'une connaissance suffisante de la langue française. Le niveau exigé est le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues. Il correspond au niveau d'un élève en fin de scolarité obligatoire apte à écouter, prendre part à une conversation et à s'exprimer oralement en continu. Il s'agit de maîtriser le langage nécessaire à la vie quotidienne et aux situations de la vie courante. Le niveau linguistique sera évalué à l'occasion de l'entretien individuel.

**Attention : les attestations linguistiques délivrées par l'OFII à l'occasion de l'obtention du premier titre de séjour concernant l'évaluation du niveau A1 de maîtrise de la langue française ne sont pas acceptées dans le cadre du dépôt d'une demande de naturalisation.**

Afin de prouver votre maîtrise du français, vous devez fournir :

un diplôme délivré dans un pays francophone à l'issue d'études suivies en français.

L'original de ce diplôme devra être présenté lors de l'entretien en Préfecture.

**OU**

un **diplôme français** (niveau brevet au minimum) ou le **diplôme d'études en langue française (DELF)** de niveau B1 ou un **titre professionnel** français à caractère officiel (inscrit au RNCP ou délivré par un organisme officiel)

**OU**

une **attestation de compétences linguistiques** délivrée depuis moins de 2 ans, et avant le 19 juillet 2018, par un organisme doté du label « Français Langue d'Intégration » (FLI)

**OU**

un **test de français niveau B1** obtenu auprès d'un des organismes figurant au verso du présent document

**Sont dispensés de la production de ce diplôme ou test, mais feront l'objet d'un entretien individuel au cours duquel sera vérifié qu'ils maîtrisent un niveau de langue correspondant au niveau B1 exigé :**

- les postulants qui produisent une attestation d'un niveau inférieur au niveau B1 ;
- les postulants souffrant d'un handicap ou d'un état déficient chronique ;
- les postulants âgés d'au moins 60 ans ;



## PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY

### LISTE DES ORGANISMES HABILITÉS A FAIRE PASSER LE TEST OU DIPLÔME DE FRANÇAIS - NIVEAU B1

#### ➤ CAEC – GIP FORMATION (GRETA)

Le CAEC-GIP organise l'examen « **Test de connaissance du Français (TCF)** » niveau **B1**. Ce test est spécifique en vue de la demande de naturalisation et demande une maîtrise orale du français niveau B1 et, une fois obtenu, est valable 2 ans. Le centre organise des examens sur l'ensemble de la Lorraine : Nancy, Metz, Thionville, Epinal, Bar-le-Duc, Verdun...

**Site Internet :**

<https://www.greta-lorraine.fr/actualite/tests-et-diplomes-en-langues-caec-gip-formation>

**Contacts : 03.83.55.65.55 / [gip-caec@ac-nancy-metz.fr](mailto:gip-caec@ac-nancy-metz.fr)**

Adresse à Nancy : GRETA situé au 28 Rue de Saurupt 54000 NANCY

Adresse à Metz : GRETA situé au lycée Robert Schuman 20 rue de Belletanche 57000 METZ

#### ➤ DEFLE Lorraine – Université de Lorraine

L'Université de Lorraine organise l'examen permettant la délivrance du **diplôme d'études en langue française (DELF)** niveau B1 ou supérieur. Ce diplôme exige une très bonne maîtrise orale et écrite du français et a une durée de validité permanente.

**Site Internet :** <https://defle-nancy.jimdo.com/>

**Contacts : 03 72 74 31 91 / [defle-contact@univ-lorraine.fr](mailto:defle-contact@univ-lorraine.fr)**

#### ➤ Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP)

La chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) organise le "test d'évaluation du français (TEF) spécifique en vue de la demande de naturalisation et demande une maîtrise orale du français niveau B1 et, une fois obtenu, est valable 2 ans.

**Site Internet :** [https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/fr\\_FR/web/cci93/test-evaluation-francais](https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/fr_FR/web/cci93/test-evaluation-francais)

**Contacts : 0820 012 112 (0,12€/ minute)**

Adresse : Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Paris Ile- de- France  
8 avenue de la Porte de Champerret / 75838 Paris Cedex 17

**PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY**

**NATURALISATION PAR MARIAGE**

*article 21-2 du Code Civil*

**LISTE DES PIÈCES A FOURNIR**

**ATTENTION :** tout dossier incomplet sera retourné. Vous ne serez convoqué en entretien de naturalisation que si votre dossier de demande est complet.

Le dossier de demande complet doit être adressé uniquement par voie postale, en courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : **Préfecture de Meurthe-et-Moselle – Plate-forme de naturalisation - 1 rue du Préfet Claude Erignac - CS 60031 - 54038 NANCY CEDEX**

PIECES A FOURNIR (A ranger dans l'ordre de présentation)	
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p><b>FORMULAIRES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ le formulaire cerfa 15277*02 original de demande, <b>intégralement rempli, daté et signé</b></li> <li>➤ le formulaire ci-joint « Acquisition de la nationalité française par Mariage » , <b>intégralement rempli, daté et signé</b></li> <li>➤ <b>remplir toutes les rubriques</b> (adresse, téléphone, mail, situation familiale, parents, enfants...)</li> <li>➤ le cas échéant : formulaire de francisation intégralement rempli (voir notice francisation)</li> </ul>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p><b>TIMBRES FISCAUX ET PHOTOGRAPHIES D'IDENTITE :</b> (A ranger sous pochette plastifiée ou enveloppe fermée)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>55 € de timbres fiscaux:</b> timbre électronique à acheter sur Internet à l'adresse <a href="https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp">https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp</a> (achat d'un timbre pour « titres pour étrangers » pour un montant de 55€ - après achat imprimer le timbre électronique et le joindre au dossier)</li> <li>➤ <b>1 photographie</b> d'identité récente (écrire nom et prénom au verso)</li> </ul>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p><b>MARIAGE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Si mariage célébré en France :</b> acte de mariage (copie intégrale) daté de moins de 3 mois à demander en mairie de votre lieu de mariage</li> <li>➤ <b>Si mariage célébré à l'étranger:</b> copie datée de moins de 3 mois de la transcription de l'acte délivré soit par les services consulaires français, soit par le service central d'état civil (SCEC) situé 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 9 (possibilité de demande en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html">https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html</a>)</li> <li>➤ <b>en cas d'unions antérieures, fournir l'original de chaque acte de mariage et de chaque jugement de divorce accompagnés le cas échéant de leurs traductions originales</b></li> </ul>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p><b>ETAT CIVIL :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ acte de naissance <b>original</b> + traduction <b>originale</b> si rédigé en langue étrangère</li> </ul> <p><b>Attention :</b> selon le pays les actes d'état civil doivent être légalisés ou apostillés (informations disponibles à l'adresse suivante : <a href="https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/data/aide/apostille/">https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/data/aide/apostille/</a>)</p> <p><b>Attention :</b> pour les personnes <b>réfugiées ou sous protection subsidiaire</b> il convient de fournir les actes d'état civil originaux établis par l'OFPPA + copie de la décision de l'OFPPA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ tout document d'état civil de vos <b>parents</b> (acte de naissance, mariage, décès...) - photocopies acceptées + traduction <b>originale</b> si rédigé en langue étrangère</li> </ul>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p><b>SITUATION FAMILIALE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Acte de naissance original de chaque enfant mineur issu du couple</b></li> <li>➤ copie des pièces d'identité (carte identité recto-verso) de chaque enfant mineur du couple</li> <li>➤ fournir les éventuels jugements d'adoption ou de garde du ou des enfants</li> <li>➤ si enfant(s) mineur(s) scolarisé(s) : certificat(s) de scolarité de l'année en cours</li> <li>➤ si enfant(s) mineur(s) non scolarisé(s) : copie du carnet de santé (pages identité + vaccins)</li> </ul>

<input type="checkbox"/>	<p><b>CASIER JUDICIAIRE ETRANGER:</b></p> <p>➤ casier judiciaire <b>étranger original</b> + traduction <b>originale</b> si rédigé en langue étrangère</p> <p><b>Attention :</b> Sont <b>dispensées</b> de produire le casier étranger les personnes présentes en France depuis plus de 10 ans <b>OU</b> entrées en France mineure <b>OU</b> ayant le statut de <b>réfugié</b>.</p> <p><b>Attention :</b> le casier judiciaire français n'est pas à fournir</p>
<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<p><b>TITRE DE SEJOUR ET PASSEPORT :</b></p> <p>➤ <b>copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité et à la bonne adresse</b> (en cas d'adresse ancienne il convient de faire modifier votre titre auprès de la préfecture compétente)</p> <p><b>Attention :</b> pour les ressortissants <b>européens</b> non soumis à l'obligation de détenir un titre de séjour, merci de fournir la copie de votre pièce d'identité nationale</p> <p>➤ copie du passeport étranger ou titre de voyage pour réfugié (page identité + pages avec tampons/visas)</p>
<input type="checkbox"/>	<p><b>MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE :</b></p> <p>➤ fournir <b>original et copie</b> de votre diplôme, titre professionnel ou test de français niveau B1</p> <p><b>Attention :</b> merci de consulter la notice « Maîtrise de la langue française » pour connaître les documents acceptés pour le niveau B1. <b>Les attestations OFII ne sont pas acceptées.</b> Vos originaux vous seront restitués le jour de votre entretien.</p>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p><b>COMMUNUTE DE VIE :</b></p> <p>➤ Si le couple est <b>locataire</b> : copie du contrat de bail aux noms des 2 conjoints et copie de la dernière quittance de loyer au nom des 2 conjoints</p> <p>➤ Si le couple est <b>propriétaire</b> : attestation d'acte d'achat d'un bien immobilier en commun</p> <p>➤ Copies de 2 factures récentes aux noms des 2 conjoints (eau, gaz, électricité, Internet...)</p> <p>➤ bordereau récent indiquant les prestations sociales perçues (CAF ou MSA)</p> <p>➤ copies recto-verso des 3 derniers avis d'imposition sur le revenu</p> <p>➤ si vous disposez d'un compte joint : attestation bancaire de compte joint</p>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p><b>CONJOINT FRANÇAIS :</b></p> <p>➤ <b>Acte de naissance original (copie intégrale récente)</b>. A demander en mairie si né en France. A demander au service central d'état civil (SCEC) à Nantes si né à l'étranger, possibilité de demande en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html">https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html</a></p> <p>➤ <b>Certificat de nationalité française (CNF)</b> récent délivré le par le tribunal d'instance.</p> <p><b>Attention:</b> ce document n'est pas à fournir si vous êtes né en France de parent(s) né(s) en France ou si votre acte de naissance indique qu'un certificat de nationalité française vous a déjà été délivré</p> <p>➤ copie de <b>tout document indiquant le mode d'acquisition de la nationalité française</b> (exemple: copie du décret de naturalisation, copie de la déclaration de nationalité...)</p> <p>➤ copie recto-verso de la carte d'identité française</p> <p>➤ copie du passeport (page identité + pages avec tampons/visas)</p>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p><b>ENVELOPPES A JOINDRE :</b></p> <p>➤ <b>1 grande enveloppe 500g « lettre suivie »</b> pouvant contenir votre dossier afin de vous le retourner s'il est incomplet</p> <p>➤ 1 petite enveloppe timbrée au tarif en vigueur</p>

## Formulaire en vue de souscrire une déclaration de nationalité au titre du mariage avec un conjoint français (article 21-2 du code civil)

### A REMPLIR LISIBLEMENT EN LETTRES CAPITALES

DEMANDEUR	CONJOINT FRANÇAIS
Nom : .....	Nom : .....
Prénom(s) : .....	Prénom(s) : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Sexe : Masculin Féminin	Sexe : Masculin Féminin
Lieu de naissance (ville, pays) : .....	Lieu de naissance (ville, pays) : .....
.....	.....
Nom du père : .....	Nom du père : .....
Prénom(s) du père : .....	Prénom(s) du père : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Lieu de naissance (ville, pays) : .....	Lieu de naissance (ville, pays) : .....
.....	.....
Nom de la mère : .....	Nom de la mère : .....
Prénom(s) de la mère : .....	Prénom(s) de la mère : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Lieu de naissance (ville, pays) : .....	Lieu de naissance (ville, pays) : .....
.....	.....

Adresse : .....	
.....	
Téléphone : .....	Courriel : .....

Date du mariage : .....

Lieu du mariage (ville, pays) : .....

Fait à ....., le .....

Signature du demandeur

Signature du conjoint français







Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY

### ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE PAR MARIAGE

article 21-2 du Code Civil

#### FORMULAIRE A RENSEIGNER IMPÉRATIVEMENT ET INTÉGRALEMENT

Je souhaite obtenir la francisation de mes nom et prénom(s)

OUI

NON

#### COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Adresse actuelle : .....

Bâtiment : ..... escalier : ..... étage : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

N° téléphone fixe : ...../...../...../...../..... N° téléphone portable : ...../...../...../...../.....

Courriel : .....@.....

#### ÉTAT CIVIL DU DEMANDEUR

Nom de naissance : ..... Prénom(s) : .....

Indiquez votre nom actuel : .....

Sexe : M  F

Date de naissance : ...../...../..... Nationalité : .....

Lieu de naissance : Ville : ..... Pays : .....

<b>Père</b>	Nom – Prénom(s) .....	Lieu de naissance (ville, pays) .....
	Date de naissance ...../...../.....	Adresse actuelle .....
	Nationalité .....	.....

<b>Mère</b>	Nom – Prénom(s) .....	Lieu de naissance (ville, pays) .....
	Date de naissance ...../...../.....	Adresse actuelle .....
	Nationalité .....	.....

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE DEMANDEUR

Date du mariage : ...../...../..... Lieu du mariage : Ville : ..... Pays : .....

Date d'entrée en France : ...../...../.....

Avez-vous vécu dans un autre pays que votre pays d'origine avant votre arrivée en France ? OUI  NON

Si oui, merci de préciser :

Pays : ..... Date d'arrivée : ...../...../..... Date de départ : ...../...../.....

Pays : ..... Date d'arrivée : ...../...../..... Date de départ : ...../...../.....

Pays : ..... Date d'arrivée : ...../...../..... Date de départ : ...../...../.....

## ETAT CIVIL DU CONJOINT

Nom de naissance : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ...../...../..... Ville : ..... Pays : .....

Sexe : M  F

Nationalité : .....

<b>Père</b>	Nom – Prénom(s) .....	Lieu de naissance (ville, pays).....
	Date de naissance ...../...../.....	Adresse actuelle .....
	Nationalité .....	.....

<b>Mère</b>	Nom – Prénom(s) .....	Lieu de naissance (ville, pays).....
	Date de naissance ...../...../.....	Adresse actuelle .....
	Nationalité .....	.....

## ENFANTS ISSUS DE CETTE UNION

*Si vous avez des enfants vivants, majeurs ou mineurs, issus de l'union actuelle, résidant en France ou à l'étranger, veuillez remplir cette rubrique.*

<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	Nom – Prénom(s) .....	Ville et pays de naissance .....
	Date de naissance ...../...../.....	.....
	Nationalité .....	Adresse actuelle.....
	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	.....

<b>2<sup>ème</sup> enfant</b>	Nom – Prénom(s) .....	Ville et pays de naissance .....
	Date de naissance ...../...../.....	.....
	Nationalité .....	Adresse actuelle.....
	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	.....

<b>3<sup>ème</sup> enfant</b>	Nom – Prénom(s) .....	Ville et pays de naissance .....
	Date de naissance ...../...../.....	.....
	Nationalité .....	Adresse actuelle.....
	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	.....

<b>4<sup>ème</sup> enfant</b>	Nom – Prénom(s) .....	Ville et pays de naissance .....
	Date de naissance ...../...../.....	.....
	Nationalité .....	Adresse actuelle.....
	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	.....

<b>5<sup>ème</sup> enfant</b>	Nom – Prénom(s) .....	Ville et pays de naissance .....
	Date de naissance ...../...../.....	.....
	Nationalité .....	Adresse actuelle.....
	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	.....

<b>6<sup>ème</sup> enfant</b>	Nom – Prénom(s) .....	Ville et pays de naissance .....
	Date de naissance ...../...../.....	.....
	Nationalité .....	Adresse actuelle.....
	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	.....

*Si vous avez eu plus de 6 enfants, merci d'utiliser une feuille de papier que vous joindrez au dossier*

Grossesse en cours : Oui  Non

Si oui, date prévue de la naissance de l'enfant : .../...../.....

## MARIAGES ANTÉRIEURS ET ENFANTS ISSUS D'UNIONS PRÉCÉDENTES

Si vous avez été marié précédemment et/ou si vous avez des enfants vivants, majeurs ou mineurs, issus d'une **union précédente**, résidant en France ou à l'étranger, veuillez remplir cette rubrique.

**Avez-vous déjà été marié (e) avant votre mariage actuel ?**

OUI

NON

Si oui, merci de préciser :

<b>1<sup>er</sup> conjoint</b>	Nom – Prénom(s) .....	Date et lieu du <b>mariage</b> ...../...../.....
	Date de naissance ...../...../.....	à (ville et pays) .....
	Lieu de naissance (ville et pays).....	Date et lieu du <b>divorce</b> ...../...../.....
	.....	à (ville et pays) .....
Nationalité .....	<b>OU</b> date de <b>décès</b> ...../...../.....	
<b>2<sup>ème</sup> conjoint</b>	Nom – Prénom(s) .....	Date et lieu du <b>mariage</b> ...../...../.....
	Date de naissance ...../...../.....	à (ville et pays) .....
	Lieu de naissance (ville et pays).....	Date et lieu du <b>divorce</b> ...../...../.....
	.....	à (ville et pays) .....
Nationalité .....	<b>OU</b> date de <b>décès</b> ...../...../.....	
<b>3<sup>ème</sup> conjoint</b>	Nom – Prénom(s) .....	Date et lieu du <b>mariage</b> ...../...../.....
	Date de naissance ...../...../.....	à (ville et pays) .....
	Lieu de naissance (ville et pays).....	Date et lieu du <b>divorce</b> ...../...../.....
	.....	à (ville et pays) .....
Nationalité .....	<b>OU</b> date de <b>décès</b> ...../...../.....	

**Avez-vous eu des enfants antérieurement à votre mariage actuel ?**

OUI

NON

<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	Nom – Prénom(s) .....	Date de naissance ...../...../.....
	Nationalité .....	Ville et pays de naissance .....
	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Avez-vous la garde de cet enfant ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		Adresse actuelle : .....
<b>2<sup>ème</sup> enfant</b>	Nom – Prénom(s) .....	Date de naissance...../...../.....
	Nationalité .....	Ville et pays de naissance .....
	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Avez-vous la garde de cet enfant ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		Adresse actuelle : .....
<b>3<sup>ème</sup> enfant</b>	Nom – Prénom(s) .....	Date de naissance ...../...../.....
	Nationalité .....	Ville et pays de naissance .....
	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Avez-vous la garde de cet enfant ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		Adresse actuelle : .....
<b>4<sup>ème</sup> enfant</b>	Nom – Prénom(s) .....	Date de naissance ...../...../.....
	Nationalité .....	Ville et pays de naissance .....
	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Avez-vous la garde de cet enfant ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		Adresse actuelle : .....

## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) déclare véritables et complets les renseignements et les différents documents figurant dans mon dossier de demande d'acquisition de la nationalité française par mariage.

**Je sais que toute fausse déclaration ou omission peut entraîner le retrait de la déclaration d'acquisition de la nationalité française me concernant en application de l'article 26-4 du code civil.**

Je m'engage également à signaler, outre mon changement d'adresse, **toute modification** de ma situation personnelle et familiale intervenue **en France ou à l'étranger** durant la procédure d'instruction de mon dossier, notamment :

- mariage civil, religieux, coutumier, reprise en mariage, pacte civil de solidarité,
- divorce, séparation légale, séparation de fait,
- naissance d'enfant(s),
- décès du conjoint ou d'un enfant.

Je m'engage à déposer le formulaire « Déclaration de changement de situation personnelle et familiale, intervenu en France ou à l'étranger, après le dépôt de la demande d'acquisition de la nationalité française » à la préfecture ou au consulat de France de mon domicile, dûment complété, pour signaler ces changements.

**Je sais que la découverte ultérieure d'un événement survenu au cours de l'instruction de mon dossier et que je n'aurais pas signalé pourrait entraîner le retrait de la déclaration d'acquisition de la nationalité française me concernant en application de l'article 26-4 du code civil.**

*Article 26-4 du code civil : A défaut de refus d'enregistrement dans les délais légaux, copie de la déclaration est remise au déclarant revêtue de la mention de l'enregistrement. Dans le délai de deux ans suivant la date à laquelle il a été effectué, l'enregistrement peut être contesté par le ministère public si les conditions légales ne sont pas satisfaites.*

*L'enregistrement peut encore être contesté par le ministère public en cas de mensonge ou de fraude dans le délai de deux ans à compter de leur découverte. La cessation de la communauté de vie entre les époux dans les douze mois suivant l'enregistrement de la déclaration prévue à l'article 21-2 constitue une présomption de fraude.*

Certifié exact et complet à

Le

Signature du demandeur

Signature du conjoint

**Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le postulant peut accéder aux informations nominatives le concernant et les faire rectifier ou supprimer le cas échéant en s'adressant à la Sous-Direction des Naturalisations - 93 bis, rue de la Commune de 1871 - 44404 REZÉ Cedex.**

« Art. 32. - I. - La personne auprès de laquelle sont recueillies des données à caractère personnel la concernant est informée, sauf si elle l'a été au préalable, par le responsable du traitement ou son représentant :

« 1° De l'identité du responsable du traitement et, le cas échéant, de celle de son représentant ;

« 2° De la finalité poursuivie par le traitement auquel les données sont destinées ;

« 3° Du caractère obligatoire ou facultatif des réponses ;

« 4° Des conséquences éventuelles, à son égard, d'un défaut de réponse ;

« 5° Des destinataires ou catégories de destinataires des données ;

« 6° Des droits qu'elle tient des dispositions de la section 2 du présent chapitre ;

« 7° Le cas échéant, des transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un État non membre de la Communauté européenne.

« Lorsque de telles données sont recueillies par voie de questionnaires, ceux-ci doivent porter mention des prescriptions figurant aux 1°, 2°, 3° et 6° ».

« Art. 39. - I. - Toute personne physique justifiant de son identité a le droit d'interroger le responsable d'un traitement de données à caractère personnel en vue d'obtenir :

« 1° La confirmation que des données à caractère personnel la concernant font ou ne font pas l'objet de ce traitement ;

« 2° Des informations relatives aux finalités du traitement, aux catégories de données à caractère personnel traitées et aux destinataires ou aux catégories de destinataires auxquels les données sont communiquées ;

« 3° Le cas échéant, des informations relatives aux transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un État non membre de la Communauté européenne ;

« 4° La communication, sous une forme accessible, des données à caractère personnel qui la concernent ainsi que de toute information disponible quant à l'origine de celles-ci ;

« 5° Les informations permettant de connaître et de contester la logique qui sous-tend le traitement automatisé en cas de décision prise sur le fondement de celui-ci et produisant des effets juridiques à l'égard de l'intéressé. Toutefois, les informations communiquées à la personne concernée ne doivent pas porter atteinte au droit d'auteur au sens des dispositions du livre 1er et du titre IV du livre III du code de la propriété intellectuelle.

« Une copie des données à caractère personnel est délivrée à l'intéressé à sa demande. Le responsable du traitement peut subordonner la délivrance de cette copie au paiement d'une somme qui ne peut excéder le coût de la reproduction.

« En cas de risque de dissimulation ou de disparition des données à caractère personnel, le juge compétent peut ordonner, y compris en référé, toutes mesures de nature à éviter cette dissimulation ou cette disparition ».